



Aéro-Club PASSION – LIBERTE

Aérodrome

Le Chalet – 72170 – Assé le Riboul

Tél: 06 84 38 55 50, 09 53 34 42 67

Courriel : aeroclubpl@free.fr

Site : www.passion-liberte.fr

Assé le Riboul : LF 7258

Matériel nécessaire pour le brevet Avion Ultra-léger, Multiaxe : classe 3

- Carte VFR avion : 1/500 000 récente Nord-ouest (5 cartes dispo.).
- Carte au 1/1 000 000 de radio-navigation.
- Carte de navigation CARTABOSSY - U.L.M. : 1/1 000 000 récente (semaine ou week-end).
- Complément aux cartes radionav.
- Rosace ronde ou carrée graduée sur 360°.
- Règle de 40 ou 50 cm.
- Rapporteur simple.
- Manuel du pilote U.L.M. (genre Cépaduès).
- 2 Photos d'identités.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'U.L.M.
- Copie d'une pièce d'identité (Passeport ou C.N.I).
- Copie des brevets ou licences déjà acquises en U.L.M. (si déjà breveté dans une classe) ou breveté avion, hélicoptère, planeur, voltige, etc....
- Planchette de genoux pour fiches, papier, etc.....
- Lunettes et lunettes de soleil obligatoire.
- Calculatrice portable.
- Stylos et crayons pour marquage sur cartes.
- Carnet de vol U.L.M.
- Licence-assurance F.F.P.L.U.M. obligatoire en mentionnant : École **07207**.
- Casquette ou bob obligatoire.
- Cotisation 2020, membre actif de l'Aéro-Club Passion-Liberte : **Cent quarante euros (140,00€)**.

Informations légales:

Ass. Loi 1901 non assujettie à la TVA. - Siren: 804 704 112 00015.

Siège social: Aérodrome - Le Chalet - 72170 - Assé le Riboul - France.